

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 11 janvier 2023 à 10h.

Au Palais de Justice d'ÉVRY-COURCOURONNES (91) rue des Mazières
EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Lavoisier 48 » sis à
GRIGNY (91350) 2 rue Lavoisier

Cadastré AL numéro 105, lieudit « rue Lavoisier - rue Vlaminck » pour 59 ca, section AL numéro 108, lieudit « rue Lavoisier » pour 69a 34 ca, **DANS LE LOT DE VOLUME DEUX (02) section AL numéro 85, lieudit « 1 rue des Lacs » pour 1a 61ca**

Selon le procès-verbal de description dressé en date du 3 septembre 2021 par Me LONGUEVILLE, Huissier de Justice Associé à ÉPINAY SOUS SÉNART, les lots numéros **CINQ CENT QUATRE-VINGT DIX NEUF (599) et SIX CENT UN (601)** ont été réunis pour ne former qu'une seule et même entité dont la désignation actuelle est la suivante :

Un APPARTEMENT dans l'immeuble N2, au 9^{ème} étage à droite en sortant de l'ascenseur comprenant : entrée, cuisine, cabinet de toilette, dégagement avec placard, séjour/

salle à manger, deux chambres, dressing. Le tout d'une superficie privative de **67,03 M²**.

Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires.

LOT NUMÉRO QUATRE CENT SOIXANTE ET ONZE (471) : **Une CAVE** portant le n°37 dans le Bâtiment N2, escalier unique.

LOT NUMÉRO SEPT CENT VINGT ET UN (721) : **Un PARKING** portant le n°51 dans le programme 48.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES SECONDAIRE DE LA RÉSIDENCE LAVOISIER 48** sise à GRIGNY (91) 24-8-10 rue Lavoisier, représenté par Maître Florence TULIER-POLGE, Administrateur Judiciaire, demeurant Immeuble Le Mazière - rue René Cassin (91000) EVRY, agissant en qualité d'Administrateur Provisoire de la copropriété en difficulté avec tous les pouvoirs de l'assemblée générale des copropriétaires à l'exception de ceux du conseil syndical et de ceux prévus aux articles 26a et 26b de la Loi du 10 juillet 1965, dûment habilité à poursuivre la vente par décision de l'Administrateur provisoire de la copropriété en date du 11 MAI 2021 - résolution n° 1, ayant pour Avocat Maître Michel MIORINI, Avocat au barreau de l'Essonne.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 14 novembre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Michel MIORINI

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître Michel MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne, Membre Associé de la **SELAS AVOCATS ASSOCIÉS MIORINI**, Résidence Le Féray - 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, **TEL. 01.60.90.13.13**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/00249) ► Sur INTERNET : www.vench.fr www.licitor.com www.miorini.com

Sur les lieux pour visiter le **mardi 3 janvier 2023 à 9h30**